

**ASSOCIATION DES PRODUCTEURS DE FRAISES
ET FRAMBOISES DU QUÉBEC**

RAPPORT DE MISSION D'EXAMEN

ET ÉTATS FINANCIERS

30 NOVEMBRE 2016

RAPPORT DE MISSION D'EXAMEN

Aux membres de
L'Association des producteurs de fraises et framboises du Québec

Nous avons procédé à l'examen du bilan de l'Association des producteurs de fraises et framboises du Québec au 30 novembre 2016 ainsi que des états des résultats et évolution de l'actif net et des flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date. Notre examen a été réalisé conformément aux normes d'examen généralement reconnues du Canada et a donc consisté essentiellement en demandes d'informations, procédures analytiques et entretiens portant sur les informations qui nous ont été fournies par l'Association.

Un examen ne constitue pas un audit et, par conséquent, nous n'exprimons pas une opinion d'audit sur ces états financiers.

Au cours de notre examen, nous n'avons rien relevé qui nous porte à croire que ces états financiers ne sont pas conformes, dans tous leurs aspects significatifs, aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Beauregard & Breault, CPA inc.

Beauregard & Breault, CPA Inc.

Pierre Breault, CPA auditeur, CA

Par Pierre Breault, CPA auditeur, CA

Blainville, le 9 février 2017

**ASSOCIATION DES PRODUCTEURS DE FRAISES
ET FRAMBOISES DU QUÉBEC
ÉTATS FINANCIERS
30 NOVEMBRE 2016**

TABLE DES MATIÈRES

RÉSULTATS ET ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET	1
BILAN	2
FLUX DE TRÉSORERIE	3
NOTES COMPLÉMENTAIRES	4 - 7
RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES	8

**ASSOCIATION DES PRODUCTEURS DE FRAISES
ET FRAMBOISES DU QUÉBEC**
RÉSULTATS ET ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET
EXERCICE TERMINÉ LE 30 NOVEMBRE 2016
(Non audité)

	<u>2016</u>	<u>2015</u>
	\$	\$
PRODUITS		
Contributions annuelles variables des producteurs	178 654	146 926
Contributions annuelles fixes des producteurs	123 397	104 561
Contributions du secteur	44 162	21 128
Commandites	118 716	107 916
Promotion	23 985	19 134
Autres	11 033	11 687
	<u>499 947</u>	<u>411 352</u>
CHARGES		
Salaires - professionnels et secrétariat	164 498	141 240
Services professionnels	92 732	66 166
Déplacements des professionnels	5 856	2 880
Per diem et déplacements des administrateurs	18 701	14 802
Frais de comptabilité	11 943	11 219
Location de salles et forfait	15 032	19 783
Loyer	3 286	4 569
Papeterie et frais de bureau	7 981	8 380
Timbres et frais de courrier	5 236	4 382
Frais d'informatique	3 909	1 891
Télécommunications	2 168	2 347
Assurances, taxes et permis	945	961
Cotisations et réseautage	5 755	4 579
Publicité et promotion	20 921	21 733
Mauvaises créances (recouvrées)	(9 933)	1 950
Frais bancaires et intérêts	154	65
Amortissement - immobilisations corporelles	555	555
Amortissement - actifs incorporels	16 539	10 691
Contribution à la Chambre de coordination du secteur des fraises et framboises du Québec	110 134	77 064
	<u>476 412</u>	<u>395 257</u>
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES	23 535	16 095
ACTIF NET AU DÉBUT	<u>108 010</u>	<u>91 915</u>
ACTIF NET À LA FIN	<u><u>131 545</u></u>	<u><u>108 010</u></u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

**ASSOCIATION DES PRODUCTEURS DE FRAISES
ET FRAMBOISES DU QUÉBEC**

BILAN

30 NOVEMBRE 2016

(Non audité)

	<u>2016</u>	<u>2015</u>
	\$	\$
ACTIF		
COURT TERME		
Encaisse	29 630	18 120
Débiteurs (note 3)	145 283	100 988
Stocks	4 495	3 490
Frais imputables au prochain exercice	<u>4 233</u>	<u>6 181</u>
	183 641	128 779
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (note 4)	381	936
ACTIFS INCORPORELS (note 5)	<u>25 991</u>	<u>40 504</u>
	<u><u>210 013</u></u>	<u><u>170 219</u></u>
PASSIF		
COURT TERME		
Créditeurs (note 6)	78 468	62 209
ACTIF NET	<u>131 545</u>	<u>108 010</u>
	<u><u>210 013</u></u>	<u><u>170 219</u></u>

AU NOM DU CONSEIL D'ADMINISTRATION:

Administrateurs

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

**ASSOCIATION DES PRODUCTEURS DE FRAISES
ET FRAMBOISES DU QUÉBEC
FLUX DE TRÉSORERIE
EXERCICE TERMINÉ LE 30 NOVEMBRE 2016
(Non audité)**

	<u>2016</u>	<u>2015</u>
	\$	\$
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent des produits sur les charges	23 535	16 095
Éléments sans effet sur la trésorerie:		
Amortissement - immobilisations corporelles	555	555
Amortissement - actifs incorporels	<u>16 539</u>	<u>10 691</u>
	<u>40 629</u>	<u>27 341</u>
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement		
Débiteurs	(44 295)	44 236
Stocks	(1 005)	(455)
Frais imputables au prochain exercice	1 948	(2 420)
Créditeurs	16 259	(3 608)
Produits reportés		<u>(5 594)</u>
	<u>(27 093)</u>	<u>32 159</u>
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement	<u>13 536</u>	<u>59 500</u>
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Achat d'actifs incorporels	<u>(2 026)</u>	<u>(48 605)</u>
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	<u>(2 026)</u>	<u>(48 605)</u>
AUGMENTATION DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	11 510	10 895
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT	<u>18 120</u>	<u>7 225</u>
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN	<u><u>29 630</u></u>	<u><u>18 120</u></u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

**ASSOCIATION DES PRODUCTEURS DE FRAISES
ET FRAMBOISES DU QUÉBEC
NOTES COMPLÉMENTAIRES**

30 NOVEMBRE 2016

(Non audité)

1- STATUT ET NATURE DES ACTIVITÉS

L'Association des producteurs de fraises et framboises du Québec est constituée selon la Loi des syndicats professionnels du Québec. Elle a pour mission de promouvoir, défendre et développer les intérêts professionnels, économiques, sociaux et moraux de ses membres. L'Association est un organisme sans but lucratif au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu et est exemptée des impôts sur le revenu.

2- PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Référentiel comptable

Les états financiers ont été dressés selon les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif et comprennent les principales méthodes comptables suivantes :

Comptabilisation des produits

L'Association utilise la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés, s'il y a lieu, sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges reliées sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'il sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Les contributions sont comptabilisés dans l'exercice auquel elles se rapportent et que leur encaissement est raisonnablement sûr.

Les produits des commandites et promotion sont comptabilisés lorsqu'il y a preuve convaincante d'accord, que le service a été rendu, que le prix est déterminé ou déterminable et que leur encaissement est raisonnablement sûr.

Stocks

Les stocks sont évalués au moindre du coût et de la valeur nette de réalisation. Le coût est déterminé selon la méthode du premier entré, premier sorti.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont présentées à leur coût d'origine. L'amortissement est calculé selon la méthode de l'amortissement linéaire selon les périodes suivantes :

Équipement informatique	3 ans
Mobilier de bureau	10 ans

**ASSOCIATION DES PRODUCTEURS DE FRAISES
ET FRAMBOISES DU QUÉBEC
NOTES COMPLÉMENTAIRES**

30 NOVEMBRE 2016

(Non audité)

2- PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Actifs incorporels

Le site internet et les frais de développement de la base de données sont comptabilisés au coût et sont amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire sur une période de 3 ans.

Composition de la trésorerie

Aux fins de l'état des flux de trésorerie, la trésorerie comprend la trésorerie et les équivalents de trésorerie qui ne sont grevés d'aucune affectation. La trésorerie comprend l'encaisse et les dépôts à terme dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition.

Instruments financiers

Évaluation des instruments financiers

Les actifs et les passifs financiers sont évalués à la juste valeur lors de leur comptabilisation initiale, sauf dans le cas de certaines opérations entre apparentés qui sont évaluées à la valeur comptable ou à la valeur d'échange selon le cas. Ils sont par la suite comptabilisés au coût après amortissement.

3- DÉBITEURS

	<u>2016</u>	<u>2015</u>
	\$	\$
Contributions annuelles variables des producteurs	135 412	95 340
Contributions annuelles fixes des producteurs	10 000	6 000
Chambre de coordination du secteur des fraises et framboises du Québec	7 301	279
Projets - MAPAQ		14 834
Autres	<u>1 102</u>	<u>3 001</u>
	<u>153 815</u>	<u>119 454</u>
Provision pour créances douteuses	<u>8 532</u>	<u>18 466</u>
	<u><u>145 283</u></u>	<u><u>100 988</u></u>

4- IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	<u>Coût</u>	<u>Amortis- sement cumulé</u>	<u>Valeur comptable 2016</u>	<u>Valeur comptable 2015</u>
	\$	\$	\$	\$
Équipement informatique	1 356	1 130	226	678
Mobilier de bureau	<u>1 032</u>	<u>877</u>	<u>155</u>	<u>258</u>
	<u><u>2 388</u></u>	<u><u>2 007</u></u>	<u><u>381</u></u>	<u><u>936</u></u>

**ASSOCIATION DES PRODUCTEURS DE FRAISES
ET FRAMBOISES DU QUÉBEC
NOTES COMPLÉMENTAIRES**

30 NOVEMBRE 2016

(Non audité)

5- ACTIFS INCORPORELS

	<u>2016</u>	<u>2015</u>
	\$	\$
Site internet	12 688	18 333
Base de données	<u>13 303</u>	<u>22 171</u>
	<u><u>25 991</u></u>	<u><u>40 504</u></u>

6- CRÉDITEURS

	<u>2016</u>	<u>2015</u>
	\$	\$
Comptes fournisseurs et frais courus	18 167	12 288
Administrateurs	17 794	15 164
Union des producteurs agricoles	39 321	34 027
Taxes à la consommation	<u>3 186</u>	<u>730</u>
	<u><u>78 468</u></u>	<u><u>62 209</u></u>

7- OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

L'Association est apparentée à la Chambre de coordination du secteur des fraises et framboises du Québec du fait qu'elle exerce une influence notable par sa capacité de nommer certains membres du conseil d'administration de la Chambre de coordination. Au cours de l'exercice, l'Association a contribué pour un montant de 110 134 \$ (77 064 \$ en 2015) afin de soutenir les activités de promotion et d'administration de la Chambre de coordination.

Ces opérations conclues dans le cours normal des activités ont été mesurées à la valeur d'échange.

8- OPÉRATIONS AVEC UN ORGANISME AFFILIÉ

L'Association est affilié à l'Union des producteurs agricoles (UPA). Les opérations avec l'UPA sont les suivantes :

	<u>2016</u>	<u>2015</u>
	\$	\$
Produits - Contributions du secteur et commandites		1 700
Services professionnels, salaires, loyer et déplacements	223 014	185 050

Ces opérations conclues dans le cours normal des activités ont été mesurées à la valeur d'échange.

**ASSOCIATION DES PRODUCTEURS DE FRAISES
ET FRAMBOISES DU QUÉBEC
NOTES COMPLÉMENTAIRES**

30 NOVEMBRE 2016

(Non audité)

9- INSTRUMENTS FINANCIERS

L'Association par le biais de ses instruments financiers, est exposée à divers risques. L'analyse suivante fournit une mesure des risques à la date du bilan.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque qu'une entité éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers. L'Association est exposée à ce risque principalement en regard de ses créiteurs.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière. L'Association est exposée au risque de crédit par ses débiteurs car elle consent du crédit à ses clients dans le cours normal de ses activités.

**ASSOCIATION DES PRODUCTEURS DE FRAISES
ET FRAMBOISES DU QUÉBEC
RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
EXERCICE TERMINÉ LE 30 NOVEMBRE 2016
(Non audité)**

ANNEXE A- RÉSULTATS PAR ACTIVITÉS

	Chambre de coordination du secteur des fraises et framboises du Québec										Budget					
	Activités générales	Conseil administratif et exécutif	Assemblée générale annuelle	Perception des contributions	Promotion	Réseau - Essais variétés	Prévision de rendement	Recherches diverses	Symposium international	Qualité Multimédia	Nouvelle procédure de contrôle	Application mobile	Rendement des fraises rangs matés	Plan stratégique	2016	2015
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
PRODUITS																
Contributions annuelles variables des producteurs					7 519	7 000		42 324	6 125	2 000	500			14 168	178 654	146 926
Contributions annuelles fixes des producteurs	87 902	14 744		17 423	3 328										123 397	104 561
Contributions du secteur							27 166		3 970	5 894	4 600	2 532			44 162	21 128
Commandites	40 659		17 591		48 466			12 000							118 716	107 916
Promotion					23 985										23 985	19 134
Autres	8 502				2 431					100					11 033	11 687
	137 063	14 744	17 591	17 423	85 729	7 000	27 166	42 324	22 095	3 152	5 100	2 532	14 168	499 947	411 352	400 600
CHARGES																
Salaires - professionnels et secrétariat	93 233		416	13 127	7 924		6 738	38 398	2 062	2 000	600			164 498	141 240	171 000
Services professionnels	10 563	46	3 291	931	17 189	7 000	20 428	1 300	19 000	5 332	4 500			92 732	66 166	97 000
Déplacements des professionnels	2 455	229	772		83			1 108	1 007	202				5 856	2 880	6 000
Per diem et déplacements des administrateurs	6 226	11 763	90					348		274				18 701	14 802	16 000
Frais de comptabilité	11 943													11 943	11 219	12 000
Location de salles et forfait	511	2 588	10 141		1 502			204		86				15 032	19 783	18 000
Loyer	3 286													3 286	4 569	4 500
Papeterie et frais de bureau	3 528		2 108	1 195	509			641						7 981	8 380	12 000
Timbres et frais de courrier	1 008		773	2 166	1 186			103						5 236	4 382	6 000
Frais d'informatique	3 347	35			527									3 909	1 891	3 000
Télécommunications	1 971	83		4	1			83	26					2 168	2 347	2 500
Assurances, taxes et permis	945													945	961	1 000
Coutisateurs et réseautage	5 511				114			130						5 755	4 579	5 000
Publicité et promotion	375				18 005			9						20 921	21 733	65 000
Mauvaises créances (recouvrées)	(9 933)											2 532		(9 933)	1 950	2 000
Frais bancaires et intérêts	154													154	65	1 000
Amortissement - immobilisations corporelles	555													555	555	
Amortissement - actifs incorporels	8 868				7 671									16 539	10 691	15 000
Contribution à la Chambre de coordination du secteur des fraises et framboises du Québec													14 168	110 134	77 064	
	144 546	14 744	17 591	17 423	54 711	7 000	27 166	42 324	22 095	3 152	5 100	2 532	14 168	476 412	395 257	437 000
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS SUR LES CHARGES	(7 483)				31 018									23 535	16 095	(36 400)